

## **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-FORGE DÉPLOIE SES STABLECOINS EURO ET DOLLAR DANS LA FINANCE DÉCENTRALISÉE VIA SES PARTENAIRES**

---

### **Communiqué de presse**

Paris, le 30 septembre 2025

**Société Générale-FORGE (SG-FORGE) annonce le déploiement de ses stablecoins USD CoinVertible et EUR CoinVertible sur les protocoles de finance décentralisée (DeFi), Morpho et Uniswap, par l'intermédiaire de partenaires. SG-FORGE entend proposer une approche complémentaire à ses clients qui souhaiteraient utiliser ces actifs robustes et régulés en permanence 24h24 et 7j/7 dans le cadre d'opérations financières.**

L'écosystème de la finance décentralisée repose sur l'utilisation de la blockchain et de contrats intelligents (*smart contracts*) qui exécutent les transactions financières de façon automatique, transparente et traçable.

Après avoir déployé ses stablecoins sur des plateformes d'échanges et auprès de brokers centralisés, SG-FORGE investit désormais l'écosystème de la finance décentralisée à travers **l'ouverture de prêts-emprunts et de marchés au comptant** sur la blockchain publique Ethereum.

#### **Une intégration de l'EURCV et l'USDCV sur le protocole de prêts-emprunts Morpho**

L'ouverture de pool de liquidités sur le protocole décentralisé Morpho permet d'effectuer des prêts et des emprunts en USDCV et en EURCV collatéralisés par différents cryptoactifs tels le bitcoin<sup>1</sup> et l'éther<sup>2</sup>, ainsi que des parts de fonds monétaires tokenisés (USTBL et EUTBL) émis par [Spiko](#). La liste des cryptoactifs éligibles en collatéral sera étendue avec le temps.

[Morpho](#) incarne une approche innovante du prêt et de l'emprunt décentralisés, qui priorise la sécurité, la flexibilité et l'efficacité. Grâce à son réseau de liquidité mondial et à ses intégrations avec différents protocoles DeFi, fintechs et plateformes d'échange, Morpho offre aux utilisateurs un accès optimisé aux solutions de financement disponibles dans l'ensemble de l'écosystème.

[MEV Capital](#) effectuera en tant que curateur le déploiement de l'EURCV et de l'USDCV dans les coffres-forts (« vaults ») de Morpho, supervisera la liste des crypto-actifs éligibles en collatéral, assurera une allocation optimale du capital ainsi que la gestion du risque du défaut de remboursement en dernier ressort.

#### **Une cotation de l'EURCV et l'USDCV sur le protocole Uniswap**

La plateforme d'échange décentralisée [Uniswap](#) assurera un marché au comptant de l'USDCV et l'EURCV. Uniswap, l'un des principaux protocoles dans l'espace DeFi, est une bourse décentralisée (*DEX – Decentralized Exchange*) construite sur la blockchain Ethereum qui permet aux utilisateurs d'échanger des crypto-actifs directement sans avoir besoin d'un intermédiaire centralisé.

Uniswap utilise un protocole de tenue de marché automatisée (*AMM – Automated Market Maker*), les transactions sont ainsi facilitées par des contrats intelligents plutôt que par des carnets d'ordres.

[Flowdesk](#), déjà partenaire actif dans la gestion de la liquidité sur les plateformes d'échanges, agira

comme teneur de marché sur Uniswap pour assurer la liquidité de l'EURCV et de l'USDCV.

Ces déploiements témoignent une nouvelle fois de la démarche innovante de SG-FORGE qui vise à proposer à ses clients une offre robuste basée sur de nouvelles technologies, tout en bénéficiant des solutions et des capacités de Société Générale pour soutenir ces développements dans les écosystèmes crypto-actifs.

<sup>1</sup> wrapped bitcoin (wBTC)

<sup>2</sup> wrapped Lido Liquid staked ETH (wstETH)

## Contacts presse :

### Société Générale

Amandine Grison, +33 1 41 45 92 40, [amandine.grison@socgen.com](mailto:amandine.grison@socgen.com)

Sarah Cohen Lippe, +33 1 58 98 51 91, [sarah.cohen-lippe@socgen.com](mailto:sarah.cohen-lippe@socgen.com)

### SG-FORGE – Agence de presse Ballou

Caroline de Frias, Astrid Amegnan, Thomas Duporge

+33 1 42 22 24 10, [sg-forge@balloupr.com](mailto:sg-forge@balloupr.com)

### Société Générale-FORGE

Société Générale-FORGE, filiale régulée du groupe Société Générale, est agréée en tant qu'entreprise d'investissement et autorisée à fournir des services d'investissement MiF 2 sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et le contrôle de l'Autorité des marchés financiers (AMF), agréée en tant qu'établissement de monnaie électronique par l'ACPR, et enregistrée et agréée en tant que prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) auprès de l'AMF. Société Générale-FORGE est l'émetteur des stablecoins EUR CoinVertible (EURCV) et USD CoinVertible (USDCV) conformes au règlement européen MiCA.

Société Générale-FORGE a construit une plateforme ouverte, sécurisée et de niveau institutionnel pour les opérations sur actifs numériques, soutenue par une sécurité de niveau bancaire et une conformité réglementaire. Les solutions et actifs numériques développés par SG-FORGE sont conformes au modèle de place d'interopérabilité et de sécurisation open source CAST.

Pour plus d'informations : [www.sgforge.com](http://www.sgforge.com) et [www.cast-framework.com](http://www.cast-framework.com).

*Disclaimer : L'EURCV et l'USDCV (« Stablecoins ») n'ont pas été enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée (la « Loi sur les valeurs mobilières »), et ne peuvent être offerts, vendus, nantis ou transférés de quelque manière que ce soit, sauf dans le cadre d'une « transaction offshore » (telle que définie dans le Règlement S de la Loi sur les valeurs mobilières (« Règlement S ») à un Cessionnaire Autorisé, pour son compte ou au profit de celui-ci. Un « Cessionnaire Autorisé » désigne toute personne qui n'est pas : (a) une personne américaine au sens de la règle 902(k)(1) du Règlement S ; (b) une personne répondant à la définition de « personne américaine » au sens de la loi américaine sur les échanges de marchandises de 1936, telle que modifiée (la « CEA »), ou de toute règle de la Commission américaine des échanges de marchandises à terme (les « Règles CFTC »), directive ou ordonnance proposée ou émise en vertu de la CEA (afin d'éviter toute ambiguïté, toute personne qui n'est pas une « personne non américaine » définie à la règle 4.7(a)(1)(iv) de la CFTC, mais à l'exclusion, aux fins du paragraphe (D) de celle-ci, de l'exception relative aux personnes admissibles qualifiées qui ne sont pas des « personnes non américaines », sera considérée comme une personne américaine) et (c) « Personne américaine » aux fins des règles définitives mettant en œuvre les exigences de rétention du risque de crédit de l'article 15G de la loi américaine sur les échanges de marchandises de 1934, telle que modifiée (les « Règles américaines de rétention du risque »). Les Stablecoins sont disponibles uniquement pour les Cessionnaires Autorisés et ne peuvent être détenus légalement ou effectivement à tout moment que par eux. En achetant un Stablecoin, chaque acheteur déclare qu'il est, ou agit pour le compte ou au profit d'un Cessionnaire Autorisé. L'EMETTEUR A LE DROIT DE REFUSER DE REMBOURSER LES EURCV ET USDCV À UNE PERSONNE QUI N'EST PAS UN CESSIONNAIRE AUTORISÉ.*